

Comment définir les jours pouvant être saisis dans la feuille d'activités ?

En tant qu'administrateur, vous avez la possibilité de paramétrer les jours ouverts à la saisie dans la feuille d'activités, notamment en ce qui concerne les week-ends et jours fériés.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Général > Structures/services > Editer, sur la ligne de la structure concernée: cliquez sur la clé en colonne Action, puis onglet Activités, rubrique Paramétrage de la feuille d'activité**

Vous avez la possibilité d'**autoriser, ou non, les imputations** sur :

- les jours fériés,
- les jours chômés,
- les samedis,
- les dimanches,

et vous pouvez également choisir de **définir par défaut une activité** qui s'affichera sur ces journées.

Puis cliquez sur **“Enregistrer”**.

Général

Paramétrage de la feuille d'activité

Paramétrage des déclarants

Paramétrage des emails

Autoriser les imputations sur les jours fériés

Activité par défaut pour les jours fériés

Aucun

Autoriser les imputations sur les jours chômés

Activité par défaut pour les jours chômés

Aucun

Autoriser les imputations sur les samedi

Activité par défaut pour les samedi

Aucun

Autoriser les imputations sur les dimanche

Activité par défaut pour les dimanches

Aucun

Autoriser les commentaires sur les imputations

Autoriser le commentaire global

Prendre en compte le statut des absences dans l'envoi en validation

Autoriser la clôture des feuilles d'activité

Ajouter l'autocomplétion au champ de sélection d'activité

Période de saisie inférieure *

Jusqu'à X mois dans le passé

Période de saisie supérieure *

Non autorisé

Jusqu'à X mois dans le passé

5

Jusqu'à X mois dans le futur

Ecart type *

0.5

Mode de validation *

Au fil de l'eau

Mode de saisie *

En fraction de journée

Enregistrer

From:
<https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://manuel.ohris.info/doku.php/param_activites:parametrer_jours_de_saisie

Last update: **2024/08/27 10:05**

